

## 22<sup>ème</sup> Commission hydrographique de l'Afrique et des îles australe (CHAIA) Le Cap, Afrique du Sud

### Contribution au programme de travail de l'OHI pour 2026

Tâche [réf. à confirmer]      Entretenir les relations avec les Commissions hydrographiques régionales (CHR), notamment avec la Commission hydrographique de l'Afrique et des îles australes (CHAIA)

#### Résumé succinct :

- L'Afrique du Sud a pris la présidence de la CHAIA et a accueilli la 22<sup>ème</sup> réunion de la Commission au Cap, ville où la CHAIA a été fondée en 1996.
- Le Malawi a confirmé qu'il accueillerait la 23<sup>ème</sup> réunion et l'Ouganda a été proposé comme futur pays hôte.
- Le thème central de la réunion était le lien indissociable entre la mise en œuvre de la S-100 et le développement des capacités : l'OHI a indiqué que le nombre de ses États membres était désormais porté à 104, a annoncé la création du Centre d'infrastructure de l'OHI (CIOHI) à Busan et a souligné l'adoption délibérée de la terminologie « développement des capacités » en remplacement de « renforcement des capacités ».
- Les États membres ont été invités à privilégier un ensemble stratégique de produits S-100 à forte valeur ajoutée (S-101, S-102, S-104) dans les ports clés, plutôt qu'à une conversion généralisée des données S-57 existantes, et à associer les représentants nationaux de l'OMI aux questions réglementaires liées à la norme S-100.
- Les rapports nationaux et ceux des groupes de travail ont mis en évidence des lacunes persistantes en matière de personnel qualifié, d'équipements d'inspection, d'acquisition de logiciels et de partage des données. Dans le même temps, de nouveaux financements, notamment un fonds d'activité RENC issu d'IC-ENC et de Primar, ont été mobilisés afin de soutenir des projets régionaux de développement des capacités.

#### Détails :

La 22<sup>ème</sup> session de la Commission hydrographique de l'Afrique australe et des îles (CHAIA) s'est tenue au Cap, en Afrique du Sud, du 8 au 10 septembre 2026. La capitaine Nicolette le Roux (Afrique du Sud) a pris la présidence de la CHAIA et a accueilli la 22<sup>ème</sup> réunion de la Commission dans la ville même où la CHAIA a été fondée en 1996. Les participants ont été accueillis par le chef de la Marine sud-africaine, le Vice-amiral Monde Lobese, ainsi que par le commandant de la flotte, le Contre-amiral Handsome Matsane, qui ont organisé une réception en l'honneur des délégués la veille de l'ouverture de la réunion. Neuf pays étaient représentés au Cap : l'Angola, la France, le Malawi, Maurice, la Namibie, la Norvège, les Seychelles, l'Afrique du Sud et le Royaume-Uni. L'OHI était représentée par le Dr John Nyberg.

Les délégués ont confirmé leur préférence pour le système actuel de présidence tournante annuelle de la Commission, qui permet une réélection et prévoit une période de passation pouvant aller jusqu'à six mois. Aucune nouvelle candidature n'a été reçue pour les postes de président ou de vice-président et les membres actuels du bureau, dont le vice-président Mohammed Shamad Ayoob Saab (Maurice), resteront en fonction. Le Malawi a confirmé qu'il accueillerait la 23<sup>ème</sup> réunion pendant la semaine du 20 au 24 septembre 2026, tandis que l'Ouganda a été proposé comme prochain pays hôte.

L'OHI a indiqué que l'Organisation se trouvait à un tournant de son développement, avec la mise en place d'un nouveau plan stratégique, d'un nouveau programme de travail et d'un nouveau Comité de

direction composé du nouveau Secrétaire général, le Contre-amiral Luigi Sinapi, du Directeur Dr John Nyberg, et du nouveau directeur M. Adam Greenland. Le nombre de ses membres s'élève désormais à 104. Parmi les récentes évolutions institutionnelles figurent la création du Centre d'infrastructure de l'OHI (CIOHI) à Busan (République de Corée) et la mise en place d'un nouveau Secrétariat de la GEBCO, financé par la Principauté de Monaco. Le Secrétariat a également souligné l'adoption délibérée de la terminologie « développement des capacités » en remplacement de « renforcement des capacités », afin de mieux reconnaître les connaissances et les compétences déjà présentes au sein des États membres. Il a enfin réaffirmé son engagement en faveur de la transparence, de la responsabilité et de la bonne gouvernance.

Tout au long de la réunion, la mise en œuvre de la norme S-100 a été présentée comme étant indissociable du développement des capacités : les normes mondiales ne peuvent être pleinement efficaces que lorsque les États membres disposent des moyens nécessaires pour les appliquer. Plutôt que de convertir systématiquement l'ensemble des données S-57 existantes au format S-101, sans tenir compte de la qualité des levés sous-jacents, l'OHI a préconisé un déploiement stratégique fondé sur la mise en place d'un ensemble cohérent de produits S-100 à forte valeur ajoutée (par exemple S-101, S-102, S-104) dans les ports clés et les voies navigables complexes. L'Organisation a également encouragé les États membres à associer leurs représentants nationaux auprès de l'OMI aux questions réglementaires connexes. Le rapport de la 16<sup>ème</sup> réunion du groupe de travail WEND a notamment porté sur le niveau de préparation à la norme S-100, la mise à jour des spécifications de produits et l'importance d'assurer une couverture cohérente des normes S-57 et S-101 pendant la période de transition.

Le Sous-comité sur le développement des capacités (CDSC) a présenté son plan de travail triennal, couvrant les phases 0 à 3 du développement des capacités (les phases 0 et 1 étant ouvertes aux non-membres de l'OHI), et a souligné la poursuite du soutien apporté par la Nippon Foundation et la République de Corée aux formations avancées. Les Centres régionaux de coordination des ENC, IC-ENC et Primar, ont annoncé la création de nouveaux fonds d'activité RENC destinés à financer des propositions régionales de développement des capacités, auxquelles pourront participer des entités non membres des RENC, et ont encouragé les États membres à soumettre des idées de projets ambitieux. Parmi les autres initiatives figuraient l'extension du centre d'apprentissage en ligne de l'OHI ainsi que la création proposée d'une équipe spéciale chargée de moderniser les rapports C-55.

La Namibie a indiqué avoir achevé des levés hydrographiques à Pelican Point ainsi que dans d'autres secteurs, tout en faisant état de progrès dans la modernisation des infrastructures portuaires et le remplacement des aides à la navigation. Le pays demeure toutefois confronté à plusieurs difficultés, notamment la perte de son hydrographe qualifié, sa dépendance à la sous-traitance, des problèmes de connectivité et un incident d'échouement attribué à déplacement des bancs de sable ; l'extension prévue des installations portuaires nécessitera par ailleurs l'exécution de nouveaux levés de référence. Le Malawi a indiqué que plusieurs de ses officiers avaient été formés au Royaume-Uni dans le cadre d'un protocole d'accord existant, a rendu compte des progrès accomplis en vue de son adhésion à l'OHI et a souligné la persistance d'un manque de logiciels de levés hydrographiques (tels que CARIS) ainsi que de personnel qualifié pour convertir les données bathymétriques existantes en cartes officielles. Le Groupe de travail sur les Grands Lacs et les fleuves africains a signalisé le recours par le Kenya à des navires de surface sans équipage pour réaliser des levés sur le lac Victoria, ainsi que la création par l'Ouganda d'un comité hydrographique national. Le Groupe a également relevé la persistance de difficultés régionales en matière de partage des données.

Les Seychelles ont indiqué que la fonction hydrographique nationale était en cours de transferts à l'Autorité de la sécurité maritime, sous réserve de l'approbation du Conseil des ministres. Elles ont également fait état de leur collaboration avec l'UKHO et le Service hydrographique de la marine indienne, ainsi que d'un plan en cinq volets portant sur les levés prioritaires, les cartes et les données, et la formation au développement des capacités. Les Seychelles ont sollicité une assistance technique,

des équipements, des orientations en matière de financement et un soutien pour réactiver leur Comité hydrographique national, ainsi que le Royaume-Uni s'est proposé d'appuyer en qualité d'observateur une fois celui-ci réactivé. Maurice a signalé la réalisation de levés en eaux profondes menés conjointement avec le Service hydrographique de la marine indienne dans le cadre d'un protocole d'accord existant, l'obtention de deux prix nationaux de la productivité et l'entrée en vigueur, le 1er juillet, d'une nouvelle loi sur les services hydrographiques de Maurice (Mauritius Hydrographic Services Act) qui désigne le Service hydrographique mauricien comme dépositaire officiel des données hydrographiques nationales. La Norvège a annoncé le déménagement et la réorganisation de son Service hydrographique autour de trois objectifs stratégiques renouvelés, la poursuite du développement de son programme de collecte de connaissances marines ainsi que le lancement d'un nouveau projet pilote de carte de base marine nationale. Le Royaume-Uni (UKHO) a indiqué que la production des cartes de ses eaux nationales était en cours de migration vers un flux de travail basé sur les ENC et pris en charge par CARIS, dont l'achèvement est prévu d'ici la fin de l'année. Il a également fait état de la poursuite du déploiement des instructions nautiques numériques et des essais liés à la S-100, de la mise en place d'un nouveau système de quadrillage couvrant les produits S-57 et S-100, ainsi que d'un programme de prêt d'équipements multifaisceaux aux États membres.

Les présentations de l'industrie ont porté sur la bathymétrie dérivée par satellite et les services de soutien aux levés hydrographiques en réponse rapide, les services de données satellitaires basés sur les satellites Sentinel, les services de levés reposant sur des véhicules autonomes et des jumeaux numériques à travers l'Afrique, y compris pour les levés de câbles en Angola, ainsi que sur les applications de sonars à ouverture synthétique haute résolution. L'OIANM a informé la Commission de sa transition vers une organisation internationale comptant 50 États membres et a souligné l'importance de la participation des pays africains à l'élaboration des normes relatives aux aides à la navigation, en parallèle des travaux menés par l'OHI sur les normes S-100/S-200.

### Prochaines réunions :

La 23<sup>ème</sup> réunion de la CHAIA sera organisée par le Malawi au cours de la semaine du 20 au 24 septembre, et l'Ouganda a été proposé pour accueillir l'édition de l'année suivante.

### Photos



*Les dirigeants de la Marine sud-africaine et de la CHAIA contemplent la montagne de la Table, au Cap*



*Briefing dans la salle des cartes à bord du SAS Protea*



*Le CHAIA en action*



*Briefing dans la salle des cartes à bord du SAS Protea*



*Les délégués examinent la compilation des cartes et les documents relatifs aux cartes électroniques (ENC)*



*Le SAS Protea à quai*



*Photo de groupe des délégués de la CHAIA, au Cap*